

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 31/12/2009**

---

**ASSOCIATION LE BLE EN HERBE  
2 bis, clos du Buisson  
74940 ANNECY-le-VIEUX**

**Cabinet Pierre REMISE**  
Société de Commissariat aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale  
de Chambéry  
Parc Altaïs  
57, rue Cassiopée  
74650 CHAVANOD  
Tél : 04 50 23 24 96  
Fax : 04 50 23 15 60  
Email : cpsarrl@wanadoo.fr

**ASSOCIATION LE BLE EN HERBE**  
2 bis, Clos du Buisson  
74940 ANNECY-le-VIEUX

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

**Exercice clos le 31 décembre 2009**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre Association LE BLE EN HERBE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Association. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS** -

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude relative au maintien de continuité d'exploitation au regard du faible montant des fonds associatifs.

## **II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS -**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- les créances d'exploitation et les modalités d'appréciation des risques de dépréciation ;
- les immobilisations corporelles, et notamment les options opérées ainsi que les modalités d'amortissement.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES -**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Chavanod,  
Le 28 janvier 2010

Le Commissaire aux comptes



Pierre REMISE



**BILAN PASSIF**

PASSIF		Exercice N 31/12/2009 12	Exercice N-1 31/12/2008 12	Ecart N / N-1 Euros %	
Fonds propres	Fonds associatifs sans droit de reprise	1 998	42 515	40 517	95.30
	Ecarts de réévaluation				
FONDS ASSOCIATIFS	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	1 613	40 517	42 130	103.98
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
	Legs et donations				
FONDS DÉDIÉS ET PROVISIONS	Fonds dédiés sans droit de reprise				
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources				
TOTAL III					
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	28 433	18 129	10 304	56.84
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 646	18 422	15 224	82.64
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Instrument de trésorerie				
	Produits constatés d'avance	62 079	36 551	25 528	69.84
	TOTAL IV	62 079	36 551	25 528	69.84
Comptes de Régularisation	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	65 690	38 549	27 141	70.41

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

62 079 36 551

**COMPTE DE RESULTAT**

		Exercice N		Exercice N-1	
		31/12/2009 12		31/12/2008 12	
		Euros		Euros	
		%		%	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>	Ventes de marchandises	106 901	99 444	7 458	7 50
	Production vendue de Biens et Services				
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>		106 901	99 444	7 458	7 50
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>	Achats de marchandises				
	Variation de stock (marchandises)				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements				
	Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
	Autres achats et charges externes	75 924	73 898	2 026	2 74
	Impôts, taxes et versements assimilés	17 266	16 829	437	2 60
	Salaires et traitements	250 814	242 635	8 179	3 37
	Charges sociales	82 662	78 208	4 453	5 69
	Dotations aux amortissements et aux provisions				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements	874	841	33	3 92
	Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions					
Sur risques et charges : dotations aux provisions					
Subventions accordées par l'association					
Autres charges (2)					
<b>TOTAL I</b>		427 529	368 864	58 664	15 90
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>		427 539	412 411	15 128	3 67
		11-	43 547-	43 536	99 98
<b>QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN</b>	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 65 690,15 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 427 528,61 Euros et dégageant un excédent de 1 613,14 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2009 au 31/12/2009 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

**FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

**EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

**REGLES ET METHODES COMPTABLES**

**Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

**Changement de méthode**

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

**COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN**



**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009

**Etat des immobilisations**

Augmentations		Valeur brute début d'exercice	27 505		1 996
Acquisitions		Révaluations			1 996
			27 505		1 996
			TOTAL		1 996
			TOTAL GENERAL		1 996

Révaluation		Diminutions			
Valeur d'origine	Valeur brute en fin d'exercice	Poste à Poste	Cessions		
fin exercice	29 501				29 501
	29 501				29 501
	TOTAL				29 501
	TOTAL GENERAL				29 501

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
		25 247	874		26 121
		25 247	874		26 121
		TOTAL			26 121
		TOTAL GENERAL			26 121

Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires
		874			
		874			
		TOTAL			
		TOTAL GENERAL			

**Etat des provisions**

Néant

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009

**Etat des échéances des créances et des dettes**

<b>Etat des créances</b>		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Débiteurs divers		35 000	35 000	35 000
<b>TOTAL</b>		35 000	35 000	35 000

<b>Etat des dettes</b>		Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés		28 433	28 433		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		29 134	29 134		
Autres impôts taxes et assimilés		4 512	4 512		
<b>TOTAL</b>		62 079	62 079		

**Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**Evaluation des valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.  
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

**Dépréciation des valeurs mobilières**

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :  
- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.  
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.